



DIRECTION RÉGIONALE DE LA POLICE – SPLIT-DALMATIE

Nous la surnommons *Paradis sur terre*, mais la Croatie ne met pas pour autant les touristes à l'abri de tout désagrément. Les difficultés qui sont susceptibles de survenir concernent la perte ou le vol des documents d'identité, le vol des objets de valeur (sur les plages, dans les véhicules et dans les logements) et les accidents de voiture.

Nous essaierons de vous donner quelques conseils pour que vous puissiez éviter de tels désagréments et pour que vous connaissiez la démarche à entreprendre s'ils se produisent quand même.

Que faire en cas de perte de documents d'identité?

- la perte du document d'identité requis pour passer la frontière de la République de Croatie doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la station de police la plus proche et auprès de votre représentation diplomatique et consulaire, qui vous délivrera un document d'identité provisoire

Comment déjouer les voleurs?

- toujours déposer vos objets de valeur dans le coffre-fort de votre hôtel
- si votre établissement d'hébergement ne dispose pas d'un coffre-fort sécurisé, ne jamais laisser vos objets de valeurs à des endroits prévisibles,
- ne jamais garder tous vos objets de valeur au même endroit,
- toujours séparer vos documents et cartes de crédit de l'argent et autres objets de valeur
- toujours vérifier avant de sortir si la porte et les fenêtres faciles d'accès de votre chambre sont bien fermées

Y penser avant – et sortir en toute tranquillité!

- ne jamais avoir sur soi une grande somme d'argent, prendre juste la somme d'argent dont vous avez besoin pour une sortie
- ne jamais porter vos documents et votre argent dans la même poche
- il est recommandé de payer tout de suite votre consommation dans les boîtes de nuit pour éviter qu'une addition trop élevée vous gâche la soirée
- toujours changer votre argent dans les banques, postes ou autres établissements financiers. La différence de taux de change entre les revendeurs illégaux et les banques est si minime qu'il vaut mieux ne pas prendre de risque
- ne jamais porter votre téléphone portable autour du cou, la poche étant plus sûre
- toujours garder votre porte-monnaie dans la poche poitrine ou dans le sac banane
- toujours utiliser les billets de petite ou moyenne valeur lors de paiements. Avant de sortir, munissez-vous de billets de petite ou moyenne valeur
- ne jamais aller à la plage avec beaucoup d'argent ou autres objets de valeur. Ne jamais laisser vos affaires sans surveillance pendant que vous prenez votre bain. Les appareils digitaux, les caméras et autres objets semblables comptent parmi les cibles préférées des voleurs sur les plages

Comment protéger votre voiture?

- toujours vous garer dans un parking surveillé
- ne jamais laisser des objets de valeur en évidence dans votre véhicule en stationnement
- dans la mesure du possible, garer votre véhicule dans une zone visible, ou au moins, dans une zone bien éclairée et fréquentée, surtout si vous n'avez pas installé les alarmes sonores

Accidents de la circulation – lentement, vous êtes en vacances!

- ne conduisez pas en état d'ivresse car c'est dangereux et répressible
- il est interdit d'utiliser votre portable en conduisant, sauf si vous avez le kit mains-libres pour conducteurs
- lors de la conduite il est vivement conseillé d'allumer les fars
- le port de la ceinture de sécurité est obligatoire, en circulation, pour les conducteurs et les passagers, à l'avant comme à l'arrière (dans les véhicules qui disposent des ceintures de sécurité pour les passagers)
- le port des casques protecteurs est obligatoire pour les motocyclistes et les cyclomotoristes et leurs passagers
- essayer d'éviter de vous rendre dans des centres touristiques en voiture, garer la voiture avant le centre-ville. D'ailleurs, quand vous êtes en vacances, une petite promenade vous fera du bien.
- en cas de stationnement irrégulier, la police est autorisée à déplacer le véhicule dans un parking spécial, et les frais de déplacement sont à la charge du conducteur du véhicule

Et si l'accident se produit quand même?

- en cas d'accident de la route, prévenir sans délai la Police en appelant le numéro de téléphone 192. Au cas où il n'y aurait pas de blessés ou de morts, il faut dégager ou faire dégager la chaussée pour permettre la reprise de la circulation
- pour prévenir les Secours routiers, il suffit d'appeler le numéro de téléphone 1987
- pour tout autre problème, survenu dans n'importe quelle partie de la Croatie, il suffit d'appeler le numéro de téléphone 192, qui est le numéro unique pour la Police

ADRESSE DE VOTRE REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

Ambassade de France

Hebrangova 2, 10000 Zagreb
Tel.: +385 1 48 93 600; Fax: +385 1 48 93 660

Ambassade de Suisse

Bogovićeva 3, 10000 Zagreb
Tel.: +385 1 48 78 800; Fax: +385 1 48 10 890



OFFICE DE TOURISME DE LA RÉGION DE SPLIT-DALMATIE



DALMATIE
CENTRALE

CROATIE